

Immédiatement au-dessus de ce portail, qui donne actuellement entrée dans une grange, une large fenêtre a été percée. Il en résulte que la pluie s'infiltré entre les claveaux les plus supérieurs, et leur dégradation, avancée déjà, fait présumer que bientôt il ne restera plus que quelques pierres éparses de ce portail, un des plus curieux monuments du XI<sup>e</sup> siècle que possède encore le Beauvoisis.

## BURY.

(Buri. — Birriacus; Bureium; Buriacum.)

**L**E bourg de Bury, considéré comme un des plus anciens du pays, fut détruit au IX<sup>e</sup> siècle par les Normands. C'était, au XI<sup>e</sup> siècle, le chef-lieu d'une châtellenie appartenant à l'évêque diocésain comme comte de Beauvais. Ce prélat y possédait des vignes considérables. L'abbaye de Saint-Symphorien jouissait aussi de revenus assez importants à Bury, où elle avait en outre en toute propriété quatre arpents de vignes et une métairie avec les affranchis qui la cultivaient.

Dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle, Yves de Bury, sans doute châtelain, fit donation à l'abbaye de Saint-Paul de la quatrième partie du village de *Busincourt* et de la terre du même nom. — Un Odart de Bury fut abbé de l'abbaye de Saint-Quentin de 1152 à 1154.

L'église, dédiée à saint Lucien, était auparavant une simple paroisse, lorsque le prêtre Albert qui la gouvernait au XI<sup>e</sup> siècle la convertit en collégiale en employant son patrimoine à y fonder quatre chanoines. Guy, évêque de Beauvais, approuva cette fondation le jour de Noël 1078, et l'année suivante souscrivit à la donation faite aux religieux de Saint-Jean-d'Angely de l'église de Bury, convertie dès-lors en prieuré. Plusieurs prélats, les abbés de Saint-Lucien, Saint-Germer, Saint-Symphorien et Yves, premier abbé de Saint-Quentin, furent présents à la solennité de cette donation.

La nef et la façade, dont l'homogénéité est parfaite, sont, avec la cuve baptismale, les seules portions de l'église que nous ayons à décrire ici. On ignore la date précise de leur construction.

### ENSEMBLE DE L'ÉDIFICE.

L'orientation de la nef de Bury n'est pas régulière (1 : 1). Son axe transversal présente, par rapport au nord vrai, une déviation de 47 degrés vers l'ouest. — Son plan (1 : 1) est rectangulaire et offre trois divisions longitudinales. — Voici les dimensions de cette nef et de sa façade qui sont construites entièrement en pierres de taille de dimensions irrégulières, mais bien rangées par assises horizontales :

1° A l'intérieur.		Hauteur de la nef principale sous voûte . . .		11,70 <sup>m.</sup>
Longueur totale de la nef . . . . .	18,50 <sup>m.</sup>	— des collatéraux . . . . .	5,50	
Largeur totale. . . . .	12,50	2° A l'extérieur :		
— de la nef principale entre les piliers	4,50	Hauteur du faitage du toit principal. . . .	15,50 <sup>m.</sup>	
— de ses collatéraux . . . . .	1,65	— actuelle de la tour de la façade . .	25,50	

### DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'EXTÉRIEUR.

*Nef principale* (1 : 6). — Elle n'est visible extérieurement, des deux côtés, que par sa muraille supérieure, dont le revêtement est appareillé par assises inégales de pierres de taille. Ce mur est divisé en trois parties par des contre-forts surmontés d'une retraite en larmier, et entre lesquels sont régulièrement percées trois fenêtres à plein cintre qui sont envahies dans leurs deux tiers inférieurs par le toit du collatéral correspondant; elles sont légèrement évasées à l'extérieur, et leur archivolt



composée de claveaux inégaux, est entourée d'une moulure saillante profilée en biseau, ornée de têtes de clous et se terminant au niveau de l'imposte. Le couronnement, surmonté du rampant correspondant du toit, est composé d'une arcature avec contre-arcature à plein cintre et peu saillante (*I bis* : 5), dont les retombées sont supportées par des corbeaux dégradés sur lesquels on distingue cependant des têtes d'homme ou d'animaux et d'autres figures variées. Du côté droit, vers la façade, ce mur (*I* : 6) se termine contre la tour que nous décrirons plus bas ; à l'extrémité opposée et des deux côtés, il se contourne angulairement comme pour former les transepts.

*Collatéraux de la nef.* — Ils sont dépourvus de chapelles, et l'appareil de leurs murs est analogue à celui des murs de la nef principale. On y compte, par mètre, quatre à cinq assises dont les joints ont 1 à 3 centimètres d'épaisseur. — Du côté nord, trois fenêtres allongées à plein cintre, analogues et correspondant aux supérieures de la nef centrale, ont leur archivoltte inscrite également par une moulure simple en biseau, interrompue de chaque côté au niveau de l'imposte. Les quatre contre-forts qui séparent les fenêtres et flanquent les extrémités de ce collatéral ont un double larmier. Le mur est couronné par une corniche en biseau dont la face oblique est interrompue par des modillons inégaux et irrégulièrement espacés : ils sont en général très-dégradés et leur ornementation paraît avoir été variée. — Le mur du collatéral du sud (*I* : 6) n'a pas de fenêtre centrale. La travée correspondante est occupée par un portail à plein cintre (*I* : 6 ; *I bis* : 4) dont la masse est aussi saillante que les deux contre-forts entre lesquels il est compris, et qui a son amortissement circulaire recouvert de tuiles. La baie rectangulaire de ce portail, surmontée d'un tympan lisse sur lequel se voient encore quelques traces de peinture, a son arête arrondie en tore volumineux ; de chaque côté, sont quatre colonnes dont les trois plus internes sont seules en retraite. Leurs fûts n'ont que 1<sup>m</sup>, 40 de hauteur. Leur base (*I bis* : 4), reposant sur un socle qui est comme renforcé d'une plinthe grossière, est munie d'appendices en forme de feuilles très-frustes au seul angle libre du socle. Leurs chapiteaux (*ibid.*) ont un tailloir dont le profil dessine deux cavets en encorbellement, et une corbeille dont l'ornementation est toute végétale. L'arcade multiple qui repose sur ces tailloirs se compose de trois archivolttes secondaires placées en retraite par ressauts réguliers sur un pareil nombre de voûtures concentriques. L'archivoltte la plus intérieure est ornée d'un tore contre-chevrons (*ibid.*) et les deux autres le sont de tores simples ; la plus extérieure offre également un cavet et se trouve inscrite par une moulure garnie de têtes de clous perlées. Immédiatement au-dessus de ce portail (*I* : 6) est un petit œil-de-bœuf légèrement évasé. Le reste du mur de ce collatéral est semblable à celui du collatéral opposé ; cependant ses fenêtres n'ont pas entr'elles les mêmes dimensions (*ibid.*), et il se confond à gauche avec la tour de la façade. Les modillons du couronnement sont fort dégradés (*I bis* : 6).

*Façade principale, portail et tour* (*I bis* : 1). — La façade principale est composée de trois parties correspondant aux trois divisions intérieures de la nef. Elle présente au centre un portail à plein cintre orné de chaque côté de quatre colonnes en retraite, sans base apparente et dont les chapiteaux (*I bis* : 2, 3) ont leur corbeille ornée d'un mélange de feuillages, d'animaux fantastiques et de figures ou têtes humaines, assez frustes pour la plupart ; on y remarque un crapaud dressé vers la bouche de l'une de ces têtes. A droite (*I bis* : 3), le chapiteau le plus intérieur n'a pas été terminé : il n'est que préparé à recevoir la sculpture d'une figure analogue à celle du chapiteau correspondant à gauche. Les tailloirs reçoivent les retombées de quatre archivolttes concentriques et successivement en retraite vers le centre commun sur un pareil nombre de voûtures, par ressauts réguliers et égaux pris à même le plein de la muraille (*I bis* : 1, 3). Elles sont ornées de tores et de cavets simples ou chevrons ; le tore le plus intérieur est contre-chevrons, et le tout est inscrit par une moulure saillante retombant à gauche au niveau de l'imposte, sur une tête bizarre. Le tympan qui surmonte la baie rectangulaire de ce portail (*I bis* : 1) ne présente aucun ornement ; il surmonte une espèce de linteau parfaitement horizontal et formé de plusieurs pierres dont les joints sont tous verticaux, et par conséquent parallèles ; ces pierres, comme suspendues au-dessus de l'entrée, sont sans doute



traversées par une barre de fer qui les soutient en place. Celles qui complètent le tympan sont disposées en arcs de manière à ne pas peser directement sur les précédentes. Au-dessus de ce portail, le mur diminue d'épaisseur par une retraite inclinée qui remonte jusqu'à trois fenêtres à plein cintre et accolées, celle du milieu plus grande et plus élevée que les deux autres, mais dont l'imposte, pour toutes les trois, est au même niveau. Elles sont légèrement évasées, et ornées au dehors d'un tore mince; les claveaux de leur archivolté sont inscrits par une moulure saillante taillée en têtes de clous et formant trois arcs continus dont les extrémités retombent sur des têtes grimaçantes. Au-dessus de ces fenêtres, le mur présente une étroite retraite en larmier, puis se termine en un fronton peu aigu, dont les pentes sont bordées d'un couronnement profilé en biseau, et qui est régulièrement percé de deux petites ouvertures donnant du jour dans les combles de la nef principale. — A gauche, la façade s'étend par un simple mur dont le sommet, couronné aussi d'une moulure en biseau, suit une pente que détermine le toit du collatéral correspondant; il est séparé de la partie centrale que nous venons de décrire par un contre-fort à triple larmier. Un contre-fort analogue, mais plus court, termine en dehors ce mur latéral, qui est supérieurement percé d'une petite fenêtre rectangulaire permettant de pénétrer dans les combles du collatéral nord, et qui n'offre au-dessous qu'une légère retraite transversale. — Du côté droit, la façade est comme masquée par une tour massive en saillie semi-circulaire (I : 1) correspondant à toute la largeur du collatéral de ce côté. Le corps de cette tour (I : 2, 3, 6; I bis : 1), qui présente une légère retraite vers le tiers de sa hauteur, est renforcé d'un long contre-fort vers le sud. Supérieurement, à la jonction de ce corps avec le mur de la façade (I bis : 1), est un massif, inférieurement voûté en cul-de-four, qui sert intérieurement de passage de la tour aux combles de la nef. Une pyramide octogone, appareillée avec soin et de 10<sup>m</sup>, 50 de hauteur, surmonte le corps de cette tour; chacune de ses faces est percée de deux ouvertures superposées, et, des assises égales et légèrement imbriquées qui les composent, deux sont simples et deux autres alternativement sont ornées de dents de scie et de petites arcatures à plein cintre ou ogivales peu profondes. Un tore peu volumineux et simulant une petite colonnette s'étend sur chaque arête de la pyramide, qui est tronquée à son sommet par la chute des pierres les plus supérieures. Une bien petite réparation la préserverait pour longtemps de la ruine qui la menace.

#### DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'INTÉRIEUR.

*Nef principale et collatéraux* (I : 1, 2, 3; II bis). — La nef de Bury est pourvue de voûtes et se compose de trois travées. — La nef principale est séparée de ses collatéraux par des piliers isolés et réguliers de plan. Ils sont massifs et flanqués de douze colonnes engagées (trois pour chaque face) d'un fort diamètre relativement à leur hauteur. Celles de la face principale (I : 3, 5) s'élancent pour recevoir les retombées des voûtes de la grande nef, tandis que les autres, dont le fût n'a que 2 mètres environ d'élévation, supportant les pendentifs des arcades et les retombées des voûtes des collatéraux. Les arcades qui séparent ces piliers (I : 5) sont en ogive peu aiguë, dont l'archivolté est composée de deux archivoltés secondaires légèrement en retraite et ornées de tores contre-chevrons et de chevrons en creux et en saillie pris à même le plein de la muraille (II : 16). La première travée (I : 3) des deux côtés est intéressante à examiner en ce que l'archivolté de l'arcade est tout unie et seulement préparée à recevoir cette ornementation; les claveaux en sont parfaitement assemblés et dressés, et leur partie intérieure est en retraite comme aux autres arcades. Au-dessus de ces arcades (I : 3, 5), le mur présente, au niveau du tailloir des chapiteaux supérieurs, une légère retraite surmontée elle-même d'une fenêtre à plein cintre sans ornement et qui est largement évasée. Toutes ces fenêtres sont bouchées dans leurs deux tiers inférieurs. Vers la façade, la nef principale (I : 2) présente inférieurement la baie du portail principal et, au-dessus, les trois fenêtres adjacentes de la façade, plus largement évasées qu'à l'extérieur; leur arête est ornée d'un tore simple d'un petit diamètre. — Les voûtes de la nef principale (I : 2, 3, 5; II bis : 1) sont d'arêtes, en ogive surbaissée, renforcées de nervures



(deux tores séparés par une moulure anguleuse) et de puissants arcs doubleaux, rectangulaires de coupe, cannelés au niveau de leurs arêtes et affectant la courbe en fer à cheval de l'ogive sarrazine.

Les collatéraux (I : 2, 3 ; II *bis* : 2) ont aussi trois travées ogivales. A la travée centrale du côté sud (I : 2, 3), est le portail latéral surmonté de l'évasement intérieur de l'œil-de-bœuf correspondant ; chacune des autres travées est percée d'une fenêtre à plein cintre, largement évasée. Un groupe de trois colonnes engagées analogues aux plus courtes des piliers de la nef principale sépare les travées les unes des autres. — Vers la façade (I : 2), le mur qui termine transversalement le collatéral gauche ne présente rien de particulier ; dans celui de droite est percée une porte étroite, surmontée d'un linteau et d'une arcade simulée à plein cintre sans ornement. Cette porte conduit dans l'intérieur de la tour. — Les voûtes des collatéraux sont analogues à celles de la nef principale ; seulement les arcs doubleaux accusent plus franchement la forme de l'ogive sarrazine, et, au niveau des seconde et troisième travées du collatéral gauche (II *bis* : 2), les nervures sont formées de trois tores réunis, d'un fort diamètre, dont le plus central est plus volumineux que les deux autres. Dans la troisième de ces travées, quatre figures sculptées (II : 17, 18, 19, 20) (trois dans l'attitude assise et une debout) sont comme appliquées au-dessus des chapiteaux, contre la partie la plus inférieure des nervures croisées qu'elles semblent soutenir. Trois de ces personnages ont de la barbe, et leurs bras, élevés dans une position forcée, semblent se confondre avec les tores latéraux. La quatrième figure (17), qui est celle d'une femme, a ses mains sur ses genoux ; comme deux des personnages précédents (19, 20), elle a le front ceint d'un bandeau royal garni de perles sculptées, et de longs cheveux retombent sur ses épaules. Des tuniques richement ornées leur servent de vêtements ; la femme a de plus un manteau royal. Nous verrions volontiers dans ces personnages les monarques protecteurs du christianisme : l'empereur Constantin (18), Clovis (19), la reine Clotilde (17) et Charlemagne (20). Ces statues, mal proportionnées, ont les yeux saillants et la raideur caractéristique de celles du XII<sup>e</sup> siècle.

L'ornementation des nombreuses colonnes engagées de la nef de Bury est très-remarquable. Leurs corbeilles présentent cette profusion et cette variété d'ornements qui ont caractérisé le style byzantin. Beaucoup des chapiteaux inférieurs qui supportent les retombées des arcades et des voûtes des collatéraux ont une corbeille grossièrement uniforme que l'on a évidée, soit pour détruire un travail préexistant, ainsi qu'on le remarque sur quelques-unes de ces corbeilles dont le diamètre inférieur est bien moindre que celui du fût, soit qu'ils aient été inachevés, et simplement dégrossis. Ce qui rend cette dernière supposition probable, c'est l'absence de toute ornementation sur l'archivolte de l'une des arcades, qui indique que cette nef est restée inachevée dans ses détails. — Les corbeilles qui ont été travaillées avec plus ou moins de soin sont très-variées. Les plus simples (II : 10) sont grossièrement épannelées et présentent pour tout ornement des volutes courtes et plates, se dessinant au-dessous des angles du tailloir, qui est massif et largement taillé en biseau. Presque tous les chapiteaux supérieurs sur lesquels reposent les pendentifs de la voûte, dans la nef principale, présentent ce type régulier. Il faut pourtant en excepter les derniers du côté du chœur qui sont beaucoup plus ornés, et sur lesquels sont sculptés : une tête de démon dévorant un homme (II : 7), un animal fantastique et des ornements végétaux parmi lesquels on distingue de larges feuilles pinnatifides analogues à celles de la fougère (II : 14). Les chapiteaux inférieurs présentent pour ornements : des entrelacs capricieux et variés de galons ornés de perles sculptées (II : 12), plus souvent des tiges volumineuses diversement enroulées (II : 13, 15) sur lesquelles s'insère un fruit grappiforme pris pour des pommes de pin lorsque les grains sont indiqués par des tailles en losange, ou pour des raisins quand les grains sont mieux accusés. Ce fruit, reproduit aussi sur le portail principal (I *bis* : 2, 3) où on le voit encore enveloppé de sa spathe (*ibid.* 2), est bien certainement celui d'une plante *aroidé*, comme le prouve la feuille qui l'accompagne (probablement celle du *calla Ethiopica*). — Tels sont les éléments d'ornementation d'un certain nombre de chapiteaux. D'autres ont leur corbeille revêtue de larges feuilles parfois mélangées de têtes humaines (II : 15) ; un autre est godronné (II : 11). Mais les plus remarquables sont historiés



ou ornés de figures fantastiques. Sur deux de ces chapiteaux, représentant deux mois du calendrier, on voit un homme occupé à des travaux de culture : l'un bêche la terre (II : 1) ; l'autre taille un arbre (II : 2). Tous deux, vêtus de même et sans barbe, ont une sorte de robe maintenue serrée à la ceinture et retombant jusqu'au bas des jambes, tandis qu'une espèce de cape leur couvre la tête. Sur les autres chapiteaux, on peut remarquer successivement : — un prêtre revêtu de ses ornements sacerdotaux et tenant les mains élevées comme pour bénir (II : 8) ; — une tête humaine entre deux oiseaux à bec recourbé (II : 4) ; — deux coqs suspendus par leur queue, la tête élevée (II : 9) ; — un large visage encadré de mèches symétriquement rangées de cheveux et de barbe ; et, à côté, une tête humaine surmontant un corps d'oiseau les ailes étendues et monté sur un chien (II : 6) ; — un seigneur, que l'on reconnaît pour tel à sa barbe et à ses brodequins ornés, tête nue, revêtu d'une robe et tenant de chaque main une vaste bourse (c'est sans doute le bienfaiteur de l'église) (II : 5). — Mais le chapiteau le plus remarquable se trouve dans le collatéral nord (II bis : 2). Sa corbeille (II : 3) est divisée par de petits pilastres en trois niches, surmontées de frontons ornés de petites arcades à plein cintre. Dans celle du milieu est le patron de l'église, saint Lucien, debout après sa décollation et portant sa tête contre sa poitrine : il est revêtu d'habits pontificaux, et sa crosse est comme appuyée sur le pilastre qui est à sa gauche. Dans la niche latérale de ce même côté, saint Pierre, la tête surmontée d'un nimbe, tient d'une main un livre fermé et deux clefs de l'autre. La niche opposée est occupée par un homme tenant une hache contre son épaule et inclinant un genou vers saint Lucien : c'est sans doute le bourreau de ce martyr, converti par le miracle dont il est témoin.

Le sol de la nef de l'église de Bury, couvert de larges dalles simples et irrégulières, offre une inclinaison sensible (de 0<sup>m</sup>, 03 par mètre) du chœur vers la façade, ce qui produit un effet désagréable à l'œil. Nous ne savons comment expliquer qu'il n'existe de base qu'à celles des colonnes engagées qui sont situées dans la partie la plus élevée du sol. Ces bases sont garnies d'appendices végétaux.

Il est probable que l'intérieur de cette nef était décorée de peintures, comme le tympan du portail latéral. Il serait difficile cependant d'en trouver la preuve positive, sous le badigeonnage jaune rayé de lignes blanches qui couvre uniformément l'intérieur de cette nef.

*Tour.* — Cette tour dans laquelle, avons-nous dit, on pénètre par le collatéral droit (I : 2), ne sert pas de clocher ainsi qu'on pourrait le croire au premier abord en l'examinant à l'extérieur, mais contient un escalier en hélice par lequel on parvient sur la voûte de la nef. Elle est ronde à l'intérieur (I : 4), et son mur présente de distance en distance des meurtrières à plein cintre largement évasées de ce côté. La pyramide est entièrement creuse, et ses parois sont plus épaisses vers sa base (*ibid.*), au niveau des baies allongées qui s'y trouvent percées, qu'au dessus, où cette épaisseur est de 0<sup>m</sup>, 15. Les parois du corps de la tour ont 0<sup>m</sup>, 64 d'épaisseur dans le voisinage de la pyramide.

#### DÉPENDANCE DE LA NEF.

*Cuve des fonts baptismaux* (III). — Cette cuve, empâtée d'une épaisse couleur à l'huile, est du même style que la nef. Elle est carrée de plan, formée d'une seule pierre, et se compose d'un soubassement simple (III : 2) surmonté d'une masse prismatique octogone, dont quatre faces correspondent à quatre petites colonnes trapues s'élevant des angles du soubassement comme pour supporter la partie supérieure, qui est mince et carrée comme l'inférieure. La cavité destinée au liquide est octogone comme la masse centrale du bloc, dans lequel elle est creusée (III : 1) ; son centre est percé d'une ouverture pour l'écoulement des eaux, et sa coupe (III : 5) représente une espèce de calotte renversée. La base des colonnes (III : 2, 3), ornée de feuilles enroulées, s'étend, en forme de moulure, tout autour de la masse octogone centrale ; il en est de même de leur astragale (III : 2), et aux chapiteaux différents des colonnes correspondent, sur chaque face de cette masse (III : 2, 4, 6, 7), des moulures variées. Toute cette ornementation est de bon goût et entièrement végétale, sauf des enroulements en volutes de galons ornés de pointes de diamant.